

Les Trappistes Sur La Terre d'Afrique !

Constitution définitive du domaine des Trappistes en Algérie.

SUITE ET FIN

La première moitié de l'année s'écoula sous les plus heureux auspices.

Le 10 juillet, Mgr Pavy, successeur de Mgr Dupuch, fit son entrée solennelle à Alger. Le P. Régis était allé lui offrir ses hommages :

—Je ne tarderai pas à visiter Staouëli, lui dit le nouvel évêque, et à vous porter un haut témoignage de la bienveillance du Souverain Pontife.

Le lendemain, le prélat arrivait au monastère et publiait solennellement un bref de Grégoire XVI qui érigeait Staouëli en abbaye.

Ainsi, par la faveur du Saint-Siège, cette maison, qui comptait à peine trois années d'existence, atteignait l'âge de la virilité. Le rapide développement qu'elle avait pris en si peu de temps, et qui la plaçait au premier rang parmi les maisons cisterciennes, justifiait ce privilège.

L'élection du nouvel abbé eut lieu le 28 octobre et naturellement tous les suffrages se portèrent sur le P. François-Régis.

Cette joie devait être une préparation à de nouvelles épreuves. L'été de 1848 ramena les fièvres et, malgré les soins les plus intelligents, dix religieux succombèrent encore, dix fosses nouvelles s'ouvrirent dans le cimetière.

Cependant l'année 1849 avait donné une abondante récolte aux moines agriculteurs. Le jury des expositions d'Alger et de Paris décernait des médailles et des mentions honorables aux produits de leur verger et de leurs champs. Ayant rempli toutes les conditions imposées par le ministère Soult à la Société civile de Staouëli, ils avaient conquis le droit de devenir légitimes propriétaires du domaine fécondé par leurs sueurs.

* * *

Dom François-Régis se sentait pressé d'échanger pour un titre définitif son titre de propriété provisoire. L'incertitude du lendemain, qui est le propre des temps de révolution, lui donnait le droit de prévoir l'avènement d'un